

Lancement de «El Djazaïr Istithmar Spa»

01 Mars, 2011 le financier

Pour booster l'investissement et la création de nouveaux projets, l'Algérie lance "El Djazaïr Istithmar Spa" qui est un fonds d'investissement de Wilaya, issu d'un partenariat entre la Badr et laCNEP-Banque.

L'objectif des concepteurs de ce fonds est de financer les jeunes porteurs de projets à travers des prises participations. Selon un communiqué de cette institution, diffusé ce dimanche, «Les jeunes porteurs de projets peuvent solliciter la société de capital investissement, «El Djazaïr Istithmar Spa», pour une participation dans le capital de leur entreprise à travers les Fonds d'investissements de wilaya, qu'elle gère pour le compte du Trésor public, et concrétiser leurs projets».

Hier, son directeur général, Youcef El Achab, était sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, pour présenter son institution et ses activités en faveur des jeunes promoteurs algériens. Selon lui, son institution gère 16 fonds d'investissements, repartis entre 16 wilayas du pays et dotés chacun d'un milliard de dinars, pour le compte du trésor public. Il s'agit, entre autres, du fonds d'Alger, Aïn Defla, Médéa, Constantine, Annaba, Guelma, Souk-Ahras, Khenchela, Tébessa, Tlemcen, Aïn Témouchent, Relizane, Biskra, Ouargla, Illizi et Tamanrasset. Ces fonds sont destinés au financement des projets de wilaya à travers des prises de participations dans les entreprises.

Ce nouveau mécanisme vient en complément aux instruments d'aide à l'investissement classiques, tels que l'Ansej, la Cnac, etc.

Le fonds investira plus de 10 millions de DA par projet

D'après le responsable, le fonds est dédié exclusivement aux promoteurs n'ayant souscrit à aucun autre dispositif d'aide proposés par les pouvoirs publics. Celui-ci investira, dans les projets qu'il juge viables, à partir de 10 millions de DA. En effet, les porteurs de projets pourront dès lors solliciter un financement à partir de 10 millions de DA auprès "El Djazaïr Istithmar Spa", qui peut prendre jusqu'à 49% de participation dans une entreprise. Le seuil maximal de d'investissement est fixé, lui, à 50 millions de DA. Enfin, conscient du caractère «familial» des PME algériennes, et la difficulté des entrepreneurs algériens à ouvrir leurs capitaux à des tiers, le fonds offre la possibilité aux porteurs de projets de racheter ses participations. Selon Youcef El Achab, les entreprises peuvent racheter les participations prises par le fonds dans les cinq années qui suivent la signature du partenariat. Pour ce qui est des critères d'éligibilité au financement, ils sont les mêmes que n'importe qu'elle autre institution financière, telle que la banque, d'après son directeur. Viabilité, qualité managériale et création d'emploi et de richesse sont les maitres mots du fonds. A noter que toutes les activités sont soutenues par le fonds, à l'exception des activités d'import/export, que les pouvoirs publics veulent décourager au profit de la production. «Tous les secteurs des biens et services sont éligibles (...) on n'a exclu aucun secteur», a indiqué le même responsable au micro de la radio, ajoutant qu'«à l'exception des activités d'imports-exports, toutes les activités de production créatrices de richesses et d'emplois sont concernées».

H.Raouf

<http://www.lefinancier-dz.com/ACTUALITE/3080.html>